DECEMBRE 1976 - N° 741 Participation aux frais : 3 F

LA Grande Relève
DES HOMMES PAR LA SCIENCE

MENSUEL DE PROPAGANDE POUR L'ÉCONOMIE DISTRIBUTIVE
FONDÉ PAR **Jacques DUBOIN**

REDACTION et ADMINISTRATION : 88, boulevard Carnot, 78110 LE VESINET C.C.P. 13.402.39 Paris

Editorial

par M.-L. DUBOIN

Adieu, sans regret, à cette année 1976 ! Elle aura été surtout celle qui a vu s'éteindre celui qui nous apporta tant de lumière. A sa mort, se manifestèrent une foule de vieux amis, reconnaissants et fidèles du fond du cœur, touchés comme par la perte d'un père. Pour nous, ses proches, qui avions eu tant de désespoir à le voir irrémédiablement décliner depuis ce jour fatal de septembre 1974 où il fallut l'hospitaliser pour la pose d'un stimulateur cardiaque, cette ferveur renforça notre conviction qu'une œuvre comme la sienne ne devait pas mourir avec lui.

C'est pourquoi, suivant sa volonté, nous avons entrepris, contre vents et marées, de rassembler ceux qui ont bien compris son enseignement et veulent aider à diffuser son humanisme.

Nous ne retiendrons que le bon côté de la polémique de cet été, qui, je l'espère, peut enfin être considérée comme éteinte. Elle a suscité une levée de masse pour nous aider à relancer le journal. Une grande majorité des abonnés s'est manifestée, prêts à collaborer, à nous encourager, et, puisqu'il le fallait bien, à participer au financement. Lecteurs, vous avez été tellement formidables que la propagande repart : l'un d'entre vous vient à lui seul de faire d'un seul coup quatorze nouveaux abonnés. Qui dit mieux ? Les enchères sont ouvertes et si vous suivez tous cet exemple, nous franchirons bientôt le mur du silence !

Le droit à la parole étant rétabli, la discussion collective s'amorce. La méthode d'analyse des faits économiques de J. Duboin, appliquée à la crise actuelle par J. Le Morvan, éveille la réflexion des lecteurs. Ils découvrent que le capitalisme a changé ses batteries depuis 1929 : pour ne plus avoir à détruire l'abondance, il organise l'austérité... pour les travailleurs (voir par exemple dans le « Fil des jours » le plan « anti-crise » de la CEE sur la sidérurgie). Voici un sujet tout trouvé pour ceux qui envisagent de provoquer des réunions de discussion autour d'un thème. En voici un autre : « égalité économique tout de suite ou par étapes ? » qu'a soulevé M. Dubois et que reprend aujourd'hui J. Mermende.

Nous voici donc bien repartis pour que l'année qui vient voie grossir nos rangs et, partant, se répandre nos thèses.

Au passage nous allons retrouver l'atmosphère de joie factice à laquelle la publicité nous contraint. Qui est capable de refuser un n ème jouet à son rejeton sans se sentir un bourreau d'enfants ? Et tous les moyens sont bons pour pousser les gosses à réclamer. La dernière trouvaille d'un grand magasin de Troyes (la COOP) est d'exposer dans des cages exigues, dans une atmosphère étouffante, de malheureux animaux qu'on appelle sauvages, tout cela pour mieux attirer les enfants. Cette année, un jeune éléphanteau, dont la photo orne pour cela les murs de la ville, doit sacrifier son épanouissement pour mieux contraindre les parents troyens à acheter. Quelle honte !

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

- **Encore le pétrole,** par J. Maillot.. p. 3
- **Notre lutte,** par P. Buguet. p. 8
- **Plein emploi ?,** par J. Carlesse. p. 9
- **Guerre à la guerre,** par P. Cévonol. p. 10
- **Dernières réflexions d'un Français Moyen,** par J. Duboin. p. 11
- **Opinion publique et désarmement,** par M.-L. Duboin p. 11

et
- **SOIT DIT EN PASSANT,** par G. Lafont. p. 6
- **LE FIL DES JOURS,** par J.-P. Mon. p. 12

RUBRIQUES :
- **En relisant J. Duboin,** par J. Le Morvan. p. 2
- **Sujets de réflexion,** par J. Mermende. p. 5
- **Réalités et perspectives,** par J. Poncin. p. 5
- **Initiatives,** par E. Pizzoli. p. 9
- **Bloc-Notes (congrès U.P.F.).** p. 10
- **Dossier (le déficit de la Sécurité Sociale).** p. 13
- **Courrier des lecteurs.** p. 14

et
- **VIE DU M.F.A.S.D.** p. 7

EN RELISANT J. DUBOIN

par
Jacques LE MORVAN

La fin d'une société

En 1937, Jacques Duboin publiait, sous le titre « Libération », un livre dense d'informations et de réflexion. Les pays capitalistes, tant américains qu'européens, venaient d'être fortement éprouvés par la crise, dite de « surproduction », des « années 30 », commencée en 1929.

« Les magasins sont pleins et les porte-monnaie sont vides », disait alors Jacques Duboin .Cette constatation ne lui cachait pas le caractère fondamentalement malthusien du régime capitaliste. Celui-ci s'était laissé surprendre par le progrès rapide des sciences et des techniques de production. Son malthusianisme avait été submergé par l'abondance. La leçon ne fut pas perdue.

A aucun moment, Jacques Duboin qui depuis des années disait et écrivait que l'économie capitaliste repose sur la rareté des biens, ne fut troublé. Il voyait dans les « crises cycliques » et dans la plus violente de toutes, celle de 1929 et des années suivantes, la confirmation de sa position sociologique : la vieille économie de la Rareté était bousculée par la nouvelle et naissante économie, celle de l'Abondance. Cette crise sonnait le premier glas de la société du Profit.

Il faut relire « Libération ». Détachons-en les pages 42 et 43 dont la lecture sera particulièrement utile à ceux qui s'imaginent que les dirigeants du régime de l'Argent n'ont pas appris à combattre l'Abondance et qu'il y a encore « surproduction » :

« La rareté est inséparable de l'intérêt particulier dans le régime des échanges. Pourquoi tel » producteur a-t-il intérêt à ce que ses produits » soient rares ? Tout simplement parce que, plus » ils sont rares, plus ceux qu'il fabrique ou qu'il » vend ont de la valeur. Et comme lui-même est » soumis à la loi de l'échange, il est clair que plus » ce qu'il possède aura de la valeur, plus il pourra, » en échange, se procurer de richesses. C'est le » souci de la rareté qui est à la base des trusts, » des ententes industrielles, des comptoirs de » vente, des contingents d'exportation ou d'importation. C'est ce même souci qui, sous le nom » d'assainissement des marchés, fait disparaître » des produits, afin de les raréfier et d'en augmenter la valeur pour leurs producteurs ; c'est ce » même souci qui pousse à des limitations de » production, comme pour les céréales, la vigne, » les betteraves, etc... ; c'est ce souci qui inspire » tous les efforts de valorisations, qui ne sont » qu'une lutte contre une abondance qui viendrait » paralyser les échanges...

« Il est facile de découvrir que tout régime basé » sur l'échange ne peut être définitif, car il porte » en lui-même le germe qui le condamne un jour » à disparaître ».

Jacques Duboin écrivait ces lignes en 1935 alors que la France sortait à peine de sa propre crise de « surproduction ». Devenus, enfin ! attentifs aux recommandations de l'économiste britannique John Maynard Keynes, les responsables de la politique française doublèrent les destructions des « excédents » alimentaires et les mesures malthusiennes par le développement des travaux publics et des fabrications d'armements qui permettent de distribuer des revenus sans surcharger le marché de produits à vendre.

Cette politique permit au capitalisme de gagner un répit d'une quarantaine d'années mais, vers 1969, une nouvelle crise prit le relais ; ce n'était plus une crise de « surproduction » mais une crise monétaire, inflationniste.

Jacques Duboin avait eu raison de considérer la crise de 1929 non pas comme une crise prenant place dans la série des crises « cycliques » de surproduction, mais comme la dernière de ces crises et comme étant essentiellement une crise de régime. Il avait même prévu dès 1961, dans sa brochure intitulée « Pourquoi manquons-nous de crédits ? », la crise inflationniste qui secoue aujourd'hui l'ensemble des pays capitalistes développés.

Cette fois nous sommes bien en face d'une crise de régime et, parmi tous les économistes et financiers de ce régime, il n'y en a aucun qui soit en mesure de la surmonter. C'est qu'**elle n'est plus surmontable en économie marchande** et qu'aucun d'eux ne peut envisager de sortir de l'économie du Profit.

En ce qui nous concerne, nous n'avons plus devant nous des années et des années pour convaincre nos concitoyens de la nécessité de sortir du régime capitaliste. Ce n'est plus l'heure de nous soucier de susceptibilités bourgeoises. Ce n'est plus l'heure de proposer une lente évolution vers l'économie distributive car c'est **tout de suite qu'elle est applicable et nécessaire.**

Nous devons faire comprendre à tous que si nos solutions économiques et sociales ne sont pas rapidement appliquées, l'inflation et le chômage demeureront les plaies constantes du régime et que celui-ci, incapable de poursuivre l'expansion économique, ne pourra se survivre qu'en nous imposant l'austérité par des mesures dictatoriales.

ENCORE LE PÉTROLE

par Jean MAILLOT

« La France fera face » (Le Premier ministre).

En clair : les Français paieront la note, c'est-à-dire vous et moi, avec en prime les multiples désagréments de coupures de courant intempestives et prolongées, pouvant dans certains cas être dramatiques (hôpitaux, cliniques, etc...).

La projection à la T.V. du « Jour le plus long » contraignit E.D.F. à imposer en Bretagne, « La nuit la plus noire ». Même attraction la semaine suivante pour une autre région.

Revanche et triomphe des technocrates du Kilowatt !

ENERGIE ET RENTABILITE

« Vous voyez bien qu'on ne peut assurer l'alimen-
» tation du réseau français sans la construction et
» dare-dare de centrales atomiques. On n'a que
» trop tardé, par la faute de ces farfelus, de ces
» ignorants qui s'efforcent d'ameuter des sots, car
» l'atome « pacifique » est sans danger, nous l'affir-
» mons solennellement. » (le D.G. d'E.D.F. et le directeur du C.E.A. ... conjoints !).

Tiens donc ! sauf quand un « accident » se produit (les journaux de France, d'Angleterre, des U.S.A., de Suède, du Canada). Et les déchets ? Qu'en faire ? Immergés ou enterrés, il faudrait enfin réaliser qu'ils restent sur notre planète, et demeurent dangereux pour des milliers d'années. Joli cadeau à faire à nos enfants ! Les vôtres aussi, Messieurs, seront dans le coup !

« Bof ! les journalistes, c'est bien connu, igno-
» rent tout de ce dont ils parlent, de toutes façons,
» il faut maintenant y passer, alors silence dans
» les rangs ! ».

Eh bien justement non ! Le citoyen-contribuable est en droit de se poser des questions.

1° Pourquoi les gouvernements successifs ont-ils laissé se développer aussi intensément les centrales à fuel ? Parce que le pétrole était bon marché, répondent-ils. Cette situation était cependant susceptible de changer ! La preuve ! Gouverner, m'a-ton appris, c'est prévoir. — Non, blablater !

2° Pourquoi avoir toléré et même encouragé la fermeture des mines, où il y a des centaines de millions de tonnes qui peuvent en être encore extraites ? Et là où ce n'est plus possible, la combustion du charbon dans le sous-sol même, permet la production de gaz. Cela se fait bien en U.R.S.S. Pourquoi ne pas avoir appliqué ce procédé chez nous ?

3° Pourquoi avoir ralenti à l'extrême la construction de centrales hydrauliques ? Pourquoi n'avoir pas, là où c'est possible, accéléré l'installation de micro-centrales automatiques ? Et les usines marémotrices ? C'est fini ? Bien trop chères, répond-on. Et la ligne Maginot, c'était le père Noël ? Et le mur de l'Atlantique, c'était gratuit ?

LES AUTRES SOURCES D'ENERGIE

On pourrait aujourd'hui, sans plus d'efforts, compte tenu des techniques et moyens dont nous disposons, entreprendre enfin le barrage de la baie du Mont Saint-Michel. Ving-cinq milliards de kwh ! Une paille ! De quoi réduire la facture des importations. Même si cela doit faire de la peine à tous ceux qui, du puits à la pompe, s'engraissent... sans se tacher !

Et pourquoi nos responsables politiques oublient-ils ces deux sources d'énergie, inépuisables autant que gratuites : le vent et le soleil ? Mais on ne s'y intéressera vraiment que le jour où l'on aura trouvé le moyen de faire payer leur utilisation. Tous les espoirs seront alors permis. Imaginons un compteur de calories solaires dans chaque deux-pièces-cuisine. Quelle affaire ! Réussir à faire payer les courants d'air ! Quelle trouvaille ! Quelle source de bénéfice !

ANTICIPATION

Poussant plus loin les recherches, quel pactole serait la mise au point, par les puissants laboratoires de la N.E.Z.A., d'un micro compteur qui permettrait de facturer notre respiration ! Il ne resterait plus qu'à en confier l'exploitation à la tentaculaire I.T.N.B. (International Trou du Nez Business) avec ristourne possible pour ceux qui consentiraient à évacuer dans les réservoirs de la nouvelle géante l'I.T.T.CONS (International Trust and Trouduc Consortium) le méthane s'échappant par l'autre extrémité de la tuyauterie !

Cette prodigieuse source de gaz naturel nous libérerait du chantage au pétrole. L'humanité serait alors sauvée, et plus important encore, le capitalisme aussi ! Fini le spectre du chômage ! Que d'emplois créés pour la mise en place. Que de releveurs de compteur, de contrôleurs fiscaux embauchés ! Quelle nouvelle richesse ! Quels magnifiques profits ! L'âge d'or, quoi...

Oui, mais... comment financer ce formidable investissement ? Où trouver tant d'argent ? Elémentaire, cher Watson. Les D.T.S. (Droits de Tirages Spéciaux) dernier cri de la technique monétaire sont tout indiqués. Puisque c'est aussi du vent !

LE GASPILLAGE DE L'ELECTRICITE

Aujourd'hui, étant donné le développement atteint par l'ensemble de nos moyens de production, il est peu probable que notre consommation d'électricité continue à doubler tous les dix ans comme on le prétend. Cela doit ressortir clairement des études de prospective faites par E.D.F.

Tiens ! Une fois encore coïncidence bizarre. C'est peut-être la raison pour laquelle nous assistons depuis quelques années à une campagne publicitaire intense pour le « Tout électrique ». On

vient, provisoirement, par décence, tout de même, d'y mettre une sourdine, mais elle se poursuit de bouche à oreille, des agents d'E.D.F. aux abonnés présents ou futurs. Si au point de vue « confort », c'est l'idéal, au point de vue énergétique c'est parfaitement lamentable !

L'électricité est une forme haute d'énergie. Elle se transporte facilement, se transforme facilement et avec un grand rendement en énergie mécanique. La dégrader en chaleur, forme basse de l'énergie, est un gaspillage éhonté dans les circonstances actuelles. C'est un peu comme si, sous prétexte de confort et d'énergie, on décidait d'importer des Rolls Royce pour transporter les ordures ménagères.

La comparaison est peut-être un peu poussée, mais voyons de plus près. Sur cent calories dégagées par la combustion d'un certain poids de fuel dans la chaudière de votre immeuble ou de votre pavillon, soixante-dix assurent votre chauffage, et trente partent par la cheminée. Rendement d'une telle installation : 70 %. Dans une centrale électrique, dont les chaudières sont techniquement mieux adaptées et mieux conduites, vingt calories seulement sont perdues. Le reste, quatre-vingts, produit de la vapeur qui actionne une turbine, laquelle entraîne un alternateur, qui débite dans un transformateur lequel alimente une ligne de transport qui alimente un transformateur, puis un ou deux autres qui alimentent enfin votre radiateur, lequel avec un rendement intrinsèque de 100 % ne restitue cependant que trente calories. Rendement de l'ensemble : 30 %. Voilà un confort qui coûte cher à la Nation. Mais Dieu soit loué, le chiffre d'affaires d'E.D.F. est en augmentation. En son nom, on réussit à nous faire tout avaler. Et en celui du « profit », même et surtout des centrales atomiques. Quel marché en perspective. On était cependant en droit de penser que les responsables d'un service public aussi important auraient un comportement bien différent de celui d'un simple boutiquier. Hélas ! Trois fois hélas comme aimait à le dire « qui vous savez ». Mais peut-être pensait-il, ce disant, à tous ceux sur lesquels il fut obligé de s'appuyer ?

LE GASPILLAGE DE L'ESSENCE

Autre gaspillage : la consommation d'essence. On a tellement seriné qu'un homme sans automobile n'était pas digne de son époque, ni même de ce nom, que sur cinq voitures, une seule transporte un passager. Pour aller chercher un paquet de cigarettes, on attèle 50 CV. Quant à la limitation de vitesse !! Vous avez déjà essayé, vous ? Ne pas dépasser les 90 km/heure vous donne droit à un coup d'œil de commisération de la part de tous les autres conducteurs qui vous doublent allègrement. On fait figure de « demeuré ». En ville, la conduite « pied léger » vous vaut cette fois, invectives et « queues de poisson ». Curieusement l'augmentation du prix de l'essence ne fait qu'aggraver les choses (1). Ils veulent avoir du plaisir pour leur argent, les « champions ». Alors on « écrase le champignon ». On brûle du « coco ». On grille de la « gomme », on « cire » des embrayages. « C'est la vie çà », « çà fait marcher les affaires ». Et pour couronner le tout le maître mot est lâché : « çà donne du travail » !!

DONNER DU TRAVAIL

En effet dans ce régime, où l'on produit abondamment avec de moins en moins de peine à l'aide de machines et d'automatisures, pour pouvoir consommer, « faut avoir du travail ». Alors allons-y gaîment :

Fabriquons des autos même s'il y en a tellement qu'on ne peut plus s'en servir.

Fabriquons des engins de mort pour pouvoir vivre.

Construisons des centrales atomiques même si on doit en mourir à terme.

Faisons la guerre, tas d'hurluberlus, c'est ce qui donne encore le plus de travail. Dommage qu'on en crève au comptant.

Les hommes paraissent aujourd'hui mettre un point d'honneur à être sur terre non pour y vivre le mieux possible, mais le plus stupidement possible !

DE QUOI J'AVAIS L'AIR !

J'évoquais toutes ces choses dernièrement devant des personnes réputées sérieuses et de « bonne société », lorsque m'étant tu, attendant leurs commentaires, je lus sur leurs visages le même étonnement que celui que doit avoir un phoque découvrant une bicyclette dans les glaces du pôle ! Puis un sourire condescendant se dessina sur leurs lèvres pâles, sans un mot. Je réalisais tout d'un coup, comme le chante le cher Brassens « j'avais l'air d'un c.., ma mère » !

Tant il est vrai que : quel que soit le milieu, l'éducation et le niveau d'instruction, la proportion d'imbéciles est une constante.

« En France, on n'a pas de pétrole, mais on a... » la pléthore d'égoïstes bornés qui en dernière analyse se comportent comme des « abrutis ». C'est le beau résultat que la « pub », les « mass media », « l'audio-visuel » et les professeurs d'économie politique ont, après bien des efforts, enfin obtenus.

Mais il reste heureusement une minorité d'esprits ouverts, et c'est à eux que je m'adresse en leur disant : réfléchissez un instant et reconnaissez avec moi que notre système des « salaires-prix-profits », agonisant, dépasse en ridicule mon « anticipation » et dégage une odeur plus nauséabonde encore.

Concluons donc ensemble : sans financiers ni affairistes de tous poils, les hommes cesseraient enfin de marcher sur les mains, et réaliseraient peut-être qu'elles sont là pour être offertes !

---

(1) Voici comment se décomposent les F 2,25 d'un litre d'essence, à la pompe : Arabes : F 0,40 ; impôts : F 1,37 ; raffineurs et pompistes : F 0,48.

SUJETS DE REFLEXION

L'égalité économique

par Jean MERMENDE

Notre camarade Marcel Dubois rappelle, dans le précédent numéro de ce journal, que, selon Jacques Duboin, « l'économie distributive comporte un troisième élément, fondamental dans l'esprit de son créateur : l'égalité économique... ». Considérant la répulsion actuelle, fort généralisée, à l'égard de cette égalité, Marcel Dubois se demande s'il ne serait pas opportun de tempérer cette position « par des étapes facilitant l'adaptation progressive des mentalités ».

Que nous a donc enseigné Jacques Duboin sur ce point ?

Rouvrons ce livre de base qu'est « Libération ». Je lis dans la troisième édition publiée en 1937, page 229 :

« L'économie convenant à l'ère de l'abondance, » dans laquelle nous sommes entrés, doit distri- » buer tous les produits créés et doit en produire » le plus possible, grâce à l'équipement dont le » pays dispose et grâce au travail humain encore » nécessaire... ».

Vous lisez bien : « convenant à l'ère de l'abondance ». Certes ! **nous** sommes déjà entrés dans cette ère mais quant à l'abondance, elle n'y est pas encore entrée du fait de la lutte constante que lui livre le régime capitaliste. Et c'est bien là ce que nous explique Jacques Duboin, à travers son œuvre tout entière.

A la page 233 du même ouvrage, Jacques Duboin précise sa pensée comme suit :

« L'égalité économique absolue de tous n'est pas » indispensable à l'économie de l'abondance. Il » est possible de prévoir, surtout dans les débuts, » tel ou tel mode de distribution avantageant, par » exemple, l'ancienneté, les aptitudes, la respon- » sabilité, la collaboration intellectuelle. En fait, » je ne vois pas le critérium dont on pourra se » servir, car l'idée d'abondance hurle d'être accou- » plée à celle d'une distribution variant avec les » individus, l'abondance excluant la nécessité de » faire des portions... L'idée de récompenser le » labeur fait encore partie de l'ère de la rareté »...

La cause n'est-elle pas entendue ?

Il y a bien des années que de nombreux militants pour l'économie distributive préconisent, pour une période de transition, la création d'un double revenu : un revenu social de base, égalitaire, dont le pouvoir d'achat croîtra en fonction de la production nationale et un « revenu d'émulation », récompensant les services rendus à la collectivité mais fixé une fois pour toutes, c'est-à-dire ne croissant pas avec la production nationale. Ainsi au fur et à mesure de la marche vers l'abondance, le rapport du pouvoir d'achat du « revenu d'émulation » s'amenuisera par rapport à celui du « revenu social de base ».

Sans traumatiser qui que ce soit, nous entrerions donc dans une société socialiste et distributive authentique, c'est-à-dire conforme à la vision de Jacques Duboin.

REALITES ET PERSPECTIVES

par J. PONCIN

Hommes et femmes de notre temps, où vous conduit-on ?

Sous ce titre, notre camarade J. Poncin propose d'ouvrir une rubrique et se charge de répondre à toute suggestion ou réflexions éventuelles adressées par les lecteurs à son intention.

Il faut constituer un « Service Social du Travail ».

La société future pourra réaliser sans entraves les infrastructures nécessaires à l'instruction et à l'éducation des jeunes, à leur formation intellectuelle et physique ; puis, dans un dernier temps, après une sélection basée sur les aptitudes extrêmement variées, sur les goûts personnels, sur la valeur intellectuelle au sortir de l'Université, orienter les uns et les autres vers une ultime phase de formation en vue de l'affectation de chacun.

Cette formation des futurs responsables du Service Social ne sera pas seulement théorique, mais les conduira dans les entreprises, dans les champs au contact avec les réalités. Ils seront ainsi, non seulement des Technocrates, mais des Maîtres d'œuvre dans la spécialité qu'ils exerceront tout au long de leur affectation.

Il se constituera ainsi une « Hiérarchie de la Compétence », infiniment noble, succèdant à l'actuelle « Hiérarchie de l'argent », dominée par l'appât du gain, moralement gangrénée par l'océan des perversions qui submerge la Société contemporaine.

Les situations matérielles seront les mêmes pour tous, mais le désir d'occuper dans la vie active une situation à un niveau élevé, provoquera une émulation remplaçant avantageusement le fameux « aiguillon du profit » de notre Société qui meurt d'excès spéculatifs de toute nature.

Soit dit en passant

Ne jouez pas avec ça!

par Gabriel LAFONT

Dans une récente déclaration faite aux approches de Noël, le Vatican, vous le savez peut-être, s'est élevé contre la coutume, si répandue dans les familles chrétiennes ou autres, d'offrir des jouets guerriers aux enfants.

Cette prise de position de l'Eglise, bien qu'un peu tardive (je pense à cet évêque de New-York qui bénissait il n'y a pas si longtemps les bombardiers américains partant pour le Vietnam) et à laquelle la presse n'a pas donné toute la publicité souhaitable, ne peut que réjouir le vieux pacifiste que je suis.

Mais attention ! Au moment où, chez nous, en pleine déprime économique, M. Raymond Barre a tant de mal à redresser la situation, à relancer les affaires, à juguler l'inflation, à créer des emplois, et tout — vous connaissez la chanson — n'est-il pas à craindre que cela ne vienne compliquer son boulot déjà ingrat ? Et compromettre le plan qu'il s'est donné tant de mal à faire tenir debout ? Si les parents de France se mettent à bouder les jouets guerriers pour leurs chers petits est-ce que l'on ne va pas créer une crise grave dans cette industrie bien française ? Je pose la question.

Et j'irai même plus loin. Imaginons — on peut toujours rêver — que les chers petits anges, frustrés de leurs joujous favoris, en viennent, par représailles, à exiger le même traitement pour leurs parents. Que des fils de militaires, ou d'industriels de la tôle blindée, confisquent à leur papa de général ou de P.-D. G. de la mort subite, ces beaux jouets de luxe que sont les chars d'assaut, les MIRAGE, ou les missiles à tête nucléaire. C'est du coup que la situation économique, déjà pas très brillante, sombrerait dans le marasme le plus complet. Avec tout ce qui s'ensuit, l'inflation, le chômage, et le reste.

On n'en est pas encore arrivé là, je veux bien. Pour l'instant, la noble industrie des armements se porte à merveille, et ceux qui en vivent se portent assez bien, merci. Tant pis pour ceux qui en crèvent. Ou risquent d'en crever. Mais je répète, pas de blague. N'allons pas compromettre par des initiatives, louables certes, mais inconsidérées, le redressement entrepris par le meilleur économiste français — c'est un connaisseur qui l'affirme — et qui a déjà fait l'unanimité, contre lui. Ce qui ne s'était jamais vu.

L'industrie des armements, en France comme dans le reste du monde civilisé, est en plein essor. On ne le sait pas assez. Et c'est une chance pour la société libérale, avancée ou pas. En effet, dans un système économique où règne la loi du profit, les progrès des sciences et des techniques — oui, je rabâche — en apportant l'abondance, ont foutu la pagaille sur les marchés de la planète. Car le profit ne peut se réaliser que dans la rareté.

Depuis la grande crise mondiale — oui, grand-père, continue — des années 30, les nations industrialisées, dont la France, ont dû procéder à des destructions de richesses que l'on ne parvenait plus à vendre, pour sauver l'économie. Sans beaucoup de succès. La guerre est survenue à point pour relancer les affaires, résorber le chômage et restaurer le profit. Mais tout à une fin. Même les meilleures choses. La guerre terminée, il a bien fallu trouver un autre truc pour relancer les affaires. Ce fut la guerre froide, la guerre tiède et les expéditions coloniales.

Nous en sommes aujourd'hui à la paix armée. Ce qui est déjà un progrès. Avec de petites guéguerres pour entretenir le moral des militaires. Une paix armée où les forces de l'O.T.A.N. et celles du pacte de Varsovie se défient avec leur arsenal nucléaire et jouent à « fais-moi peur ».

La planète est ainsi devenue une poudrière qu'une étincelle, ou un Amin Dada jouant avec des allumettes — pourrait faire sauter, et nous avec.

Tant que l'on voit des enfants jouer avec des sabres de bois on peut en sourire. Mais quand il s'agit d'adultes jouant avec des bombes nucléaires, rien ne va plus. Il serait temps d'arrêter ce jeu de cons. Mais qui le fera le premier ?

Certainement pas le libéral avancé qui préside notre république. Il sait très bien que ce serait condamner à mort le système économique, et du même coup se condamner lui-même à aller pointer au chômage. Ou à se reconvertir, sur la lancée de DEMOCRATIE FRANÇAISE, dans la bande dessinée.

DEVINETTE

« Ce qui, à notre égard, frappe tout d'abord le regard, c'est l'accumulation d'une énorme puissance, d'un pouvoir considérable chez ceux qui, détenteurs et maîtres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut respirer ».

Cet informateur contestataire, si visiblement dans le secret des Dieux, nous laisse en tirer conclusion.

— Qui est-ce ?

(Réponse dans ce numéro)

VIE DU M.F.A.S.D.

Nous n'avons pas encore pû trouver un seul adhérent capable de dire ce qui s'est dit et ce qui s'est décidé au cours des deux assemblées extraordinaires de mars et avril dernier, même parmi ceux qui y assistaient, si grande était la confusion qui régnait.

Ceci n'a pas empêché Charles Loriant de déposer en juillet dernier, à la Préfecture de Police, un texte prétendument issu d'une de ces assemblées extraordinaires et présenté comme étant celui des nouveaux statuts qui régissent désormais notre association.

Nous apercevant de plus, d'après les lettres reçues, que les adhérents ignoraient tout de ce texte, et même qu'il changeait le nom de notre associaion, nous avons cru bon de nous le procurer auprès de la Préfecture, ce qui nous a permis de voir qu'il avait subi une modification par rapport à celui qui avait été remis le 3 juin 1976 par Charles Loriant à Mme Euvrard.

Nous le publions donc ici pour l'information de nos adhérents :

STATUTS MODIFIÉS

(Mouvement Français pour l'Abondance par le Socialisme Distributif) - Ex-Droit au Travail - Ex-Mouvement Français pour l'Abondance.

Article 1. — Il est formé, entre tous ceux qui adhèrent aux présents Statuts une Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901, relative aux contrats d'association.

Article 2. — L'Association prend la dénomination de « Mouvement Français pour l'Abondance par le Socialisme Distributif ». Son sigle est M.F.A.S.D. Sa devise « De chacun selon ses facultés, à chacun selon ses besoins ». Cette Association s'inspire de la pensée de son Président-Fondateur, Jacques DUBOIN.

Article 3. — L'Association a pour objet :
L'études des effets de la transformation des moyens de production sur l'organisation sociale actuelle, la mise en évidence de ses nuisances, l'étude de la législation basée sur la rareté en face d'un potentiel productif permettant l'abondance, de proposer une législation permettant l'établissement d'une nouvelle organisation sociale assurant, par une abondante production de bien socialement utiles, la satisfaction des besoins matériels et spirituels de chaque individu pendant toute son existence.
Le M.F.A.S.D. se donne pour objectif de rechercher les moyens d'instaurer cette nouvelle organisation sociale par des méthodes NON VIOLENTES.
Ces moyens, s'ils doivent inclure les possibilités d'une voie réformiste, ne doivent en aucun cas exclure qu'un contexte socio-politique pourrait exiger un changement brusque. Dans cette seconde hypothèse, le Mouvement se devra de rechercher, d'étudier, d'appliquer toutes les mesures tendant à préserver l'intégrité physique et morale de ses adhérents et sympathisants engagés dans l'action.

Article 4. — Le siège du Mouvement, actuellement 12, rue Lemercier, PARIS (17e) peut être transféré en tout autre lieu de Paris ou de province sur décision du Comité Directeur.
Article 5. — La durée de l'Association est illimitée.
Article 6. — a) Pour être admis au M.F.A.S.D., toute personne, quelle que soit sa nationalité, doit signer une demande d'adhésion impliquant l'acceptation des présents statuts. Chaque membre conserve hors du M.F.A.S.D. le droit d'adhérer à d'autres organisations ou partis politiques, si ses activités dans ces organisations ou partis sont compatibles avec celles du M.F.A.S.D., notamment avec les stipulations contenues dans l'Article 3 des présents Statuts.
b) Le Comité Directeur se réserve le droit d'accepter ou de rejeter les demandes d'adhésion. Il est tenu de statuer dans le délai d'un mois à compter de la date de signature de la demande.

Article 7. — Tout adhérent au M.F.A.S.D. peut s'en retirer à chaque instant. La démission, pour être valablement reçue, doit être donnée par lettre recommandée adressée au siège. Tout versement de cotisation effectué reste acquis au Mouvement.

Article 8. — Les membres de l'Association s'obligent à payer annuellement, entre les mains du Trésorier, une cotisation dont le montant est fixé par le Comité Directeur.
Sur demande, les chômeurs, appelés sous les drapeaux, objecteurs de conscience, grévistes, économiquement faibles peuvent bénéficier d'une adhésion gratuite. Le Comité Directeur se réserve le droit de statuer, d'accepter ou de rejeter ces demandes après étude de chaque cas.
Les moyens d'action de l'Association sont constitués par tous les moyens audio-visuels, tels que journaux, revues, tracts, publications d'ouvrages littéraires, conférences, cours, causeries radio ou télévisées, ainsi que fêtes, manifestations culturelles, coopératives sans but lucratif.
Le Mouvement édite un Journal qui assure la diffusion de ses thèses.
Son Directeur est le Président du Mouvement. Ses rédacteurs doivent appartenir au Mouvement.

Aricle 9. — Le Trésorier est autorisé à recevoir de toute personne et de tout groupement des versements de propagande. La destination de ces fonds est décidée par le Comité Directeur.

Article 10. — Le M.F.A.S.D. est dirigé par un Comité Directeur désigné par les administrateurs choisis et élus par le Congrès. Ne peuvent être retenus comme membres du Comité Directeur que des membres assurant une fonction au sein de ce Comité.

Article 11. — Le Comité Directeur autorise toutes dépenses, il accepte tout versement, et procède à tous les actes administratifs nécessaires à la bonne marche de l'Association.
Il fixe les villes ou régions dans lesquelles des sections peuvent être organisées. Il représente l'Association en justice devant toutes les juridictions. Il convoque tous les Congrès ordinaires ou extraordinaires, fixe leur ordre du jour, leur soumet toute proposition.

Article 12. — Le Comité Directeur choisit parmi ses membres un Président assisté de deux Vice-Présidents. Le Comité Directeur fixe les attributions actives de chacun des responsables dont la réunion forme le Comité Directeur.

DES CONGRES

Article 13. — Les membres de l'Association peuvent être convoqués en Congrès ordinaire ou extraordinaire.

Article 14. — Le Congrès ordinaire se compose de tous les membres de l'Association, présents ou représentés. Nul ne peut s'y faire représenter que par un autre membre de l'Association.

Le Congrès ordinaire se réunit obligatoirement chaque année, à une date fixée par le Comité Directeur entre le 1er Septembre et le 30 Novembre, à Paris ou dans un département, les lieux et dates devant être indiqués sur la ou les convocations qui doivent être faites un mois au moins à l'avance, soit par lettres individuelles, soit par communiqués de presse, l'objet du Congrès devant être indiqué.

Le Congrès peut être en outre convoqué extraordinairement par les administrateurs dans les mêmes conditions que ci-dessus.

Le Congrès est présidé par le Président du Mouvement ou, à défaut, par un membre du Comité Directeur désigné par le Président ou, à défaut, par le Comité Directeur.

Article 15.— Les délibérations sont prises, au Congrès Ordinaire, à la majorité des membres présents ou représentés, quel qu'en soit le nombre. Chaque membre du Congrès a une voix et autant de voix supplémentaires qu'il représente de membres de l'Association. Au Congrès Ordinaire, les administrateurs font un rapport sur la situation matérielle et morale de l'Associaion, présentent la situation de la Trésorerie et demandent l'approbation des résolutions qu'ils ont prises.

Article 16.— Le Congrès Extraordinaire peut apporter aux Statuts toutes les modifications reconnues utiles et décider notamment la dissolution de l'Association. Ce Congrès doit être composé de la moitié au moins des membres de l'Association et ses délibérations doivent être prises à la majorité des 2/3 des voix des membres présents ou représentés, chaque membre de l'Association disposant d'une voix et d'autant de voix supplémentaires qu'il représente d'adhérents.

Si, sur une première convocation, le Congrès n'a pu réunir le nombre d'adhérents ci-dessus indiqué, il peut être convoqué à quinze jours d'intervalle, un deuxième Congrès qui délibère valablement quel que soit le nombre de membres de l'Association présents ou représentés, mais seulement à la majorité des trois quarts des présents ou représentés.

Article 17.— Les délibérations prises par le Congrès régulièrement convoqué comme il est dit ci-dessus, sont obligatoires pour tous les membres.

Article 18.— En cas de dissolution, les biens de l'Association sont dévolus suivant les règles déterminées par le Congrès Extraordinaire. En aucun cas toutefois, l'actif disponible ne pourra être réparti entre les adhérents.

Article 19.— Les Administrateurs de l'Association remplissent toutes les formalités légales. En outre tous les pouvoirs sont donnés au porteur dûment désigné pour effectuer tous dépôts ou publications.

Entre autres conclusions, ce texte, aussi mauvais qu'il apparaisse à beaucoup, est désormais celui qui régit notre association. Il en ressort, en particulier, que la prochaine assemblée générale statutaire (Congrès 77) aura lieu entre le 1er septembre et le 30 novembre 1977 sur convocation du Comité Directeur élu à l'issue du Congrès du 7 novembre 1976. TOUT AUTRE ASSEMBLEE SERAIT DONC ILLEGALE ET SES DECISIONS, PAR CONSEQUENT, SANS VALEUR.

M.-L. D.

NOTRE LUTTE

par P. BUGUET

Militants attachés à la lutte de Jacques DUBOIN, pour répandre et vulgariser ses travaux sur le problème économique et social que bouscule l'évolution rapide des techniques, lecteurs de « La Grande Relève » qu'il fonda pour la diffusion de ses thèses sur l'Economie Distributive, nous sommes issus de tous les milieux, de toutes les catégories sociales, de toutes les obédiences.

La justesse, la logique, l'enchaînement des faits confirmant la pertinence des analyses économiques de Jacques DUBOIN nous conquirent et, à notre tour, nous participâmes, selon nos capacités et notre allant, à la vulgarisation et à la diffusion de la conclusion de ses travaux : L'ECONOMIE DISTRIBUTIVE.

Nous est-il loisible d'atermoyer, de lénifier nos conclusions ?

En retombant dans une argumentation affective nous perdons notre tonus constructif, nos possibilités de diffusion efficace.

Notre subordination aux objectifs circonscrits des Mouvements « amis » ne serait bénéfique ni aux uns ni aux autres. Cet hara-kiri ne rendrait pas service à la collectivité.

Cette préjudiciable expérience nous venons de la vivre : voilà près de trois années que le très grand âge de notre Président l'éloignait de tout contrôle sur la teneur de « La Grande Relève » et interdisait pour nous toutes réactions ouvertes qui eussent pû troubler l'ultime espoir de ses dernières années. C'est alors, déçus par notre impuissance, découragés, que nous avons vu notre « Grande Relève » perdre peu à peu son contenu constructif, devenir de si pauvre rédaction qu'elle se transforma progressivement en un catalogue-argus... qui ne nous permettait aucune diffusion sans porter un discrédit certain sur notre action passée.

Nous ne saurions persister dans cette « voie » de l'annihilation même de nos conceptions.

Les Mouvements divers que nous avons contactés, les milieux que nous avons pénétrés depuis bien des années déjà ont toujours peine à aborder l'examen objectif. Le moelleux oreiller affectif est si doux, si facile y est l'exaltation... que la pénétration de nos thèses y est lente. Néanmoins, si nos contacts ne les ont pas dressés aussi spontanément que nous l'espérions, nombre d'entre eux militent cependant avec nous ; tant est grande l'attraction de la leçon des faits sur les bonnes volontés. Mais combien reste lente et confuse leur adhésion depuis ces années 50 ?

Livrons quelques bribes de nos suggestions d'alors :

UNE EXPERIENCE...

Nous lançions au CARTEL INTERNATIONAL de la PAIX, dont nous étions membres (11 mouvements, groupes et associations) : — « Vous voulez bâtir la Paix sur les bases économiques qui conditionnent la guerre ! ». Et leur déclarions, au cours de nos communes journées d'études pour asseoir la Paix, que : — « Si nous voulons gagner l'adhésion active des masses, parallèlement à la lutte contre les armements, devenus le volant de l'économie (par les revenus et salaires qu'ils libèrent sans contre-partie de biens de consommation), il est indispensable, afin d'assurer la continuité de l'action vitale du pays, d'**en proposer les bases économiques :** Revenu Social - Monnaie de consommation - Partage de la tâche productive par la population active, c'est-à-dire : l'économie distributive.

Nous fûmes étouffés, puis évincés ; mais nos thèses en conservant leur intégrité gardèrent leurs forces explosives. En acceptant de conditionner la diffusion de nos travaux et conclusions à l'adhésion de nos amis en crise d'idéalisme, nous nous serions suicidés et nous ne leur aurions pas rendu service pour autant. Nous aurions au contraire contribué à les laisser dans la nuit. Nous ne l'avons pas accepté et nombre de militants du Cartel nous ont compris (*).

Actuellement, au stade plus critique encore du capitalisme, c'est moins que jamais l'heure de mettre en sommeil ce qui est fondamental ; mais au contraire, celle de vaincre nos dépendances affectives qui nous poussent à mettre la charrue avant les bœufs.

Nous allons tenter de rendre à « La Grande Relève » son tonus passé. Chacun de nous est invité à cette tentative : adhérents, lecteurs, vous avez à y concourir par la diffusion, par votre participation, vos suggestions, vos échos et articles.

Ne nous considérant pas les défenseurs exclusifs de l'objectivité en matière économico-sociale, l'Economie Distributive n'étant pas notre propriété mais une vérité mise en évidence par l'examen du processus économique, nous restons ouverts à tous.

(*) N.D.L.R.— Rapprocher ce texte de la proposition de loi de l'U.P.F., page 11.

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ DIRECTEUR DU 10-12-1976

Le Comité Directeur a eu la surprise de constater que le compte MFASD 918-66 K Paris était, le 23 novembre, créditeur de 16 332,87 F, alors que ce même compte, le 19 juillet dernier, était créditeur de 26 756,80 F dont 19 393,84 F étaient destinés au journal « la Grande Relève ». Le MFASD n'a donc même plus de quoi payer ses dettes au journal et une enquête s'impose sur ce que sont devenus les 10 423,93 F disparus sans laisser de traces, à notre connaissance, de même que toutes les sommes versées sur ce compte depuis le 19 juillet.

Dans de telles conditions, le mouvement n'a plus les moyens de payer le loyer du local qui lui sert depuis le 1er mars dernier de Siège Social. De plus, ce local est exigu, fort coûteux, et doit être partagé avec une ou deux autres associations qui en utilisent le téléphone.

Enfin, malgré la demande exprès qui lui a été faite de les restituer, Charles Loriant en conserve toutes les clés, y compris celles de la boîte à lettres, et ne transmet pas le courrier destiné au MFASD.

Mme Euvrard ayant offert de mettre gracieusement une pièce chez elle à la disposition du Comité Directeur, celui-ci décide, en attendant d'avoir les moyens de louer un bureau, de transférer le Siège Social du 12, rue Lemercier, 75017 Paris au 88, bd Carnot, 78110 le Vésinet.

INITIATIVES

J'ai pris l'initiative de faire un film sur ce que sera la vie quotidienne dans une société distributive. Que les mauvaises langues (je sais qu'il n'y en a pas parmi nous) se rassurent, il ne sera aucunement fait appel à une subvention quelle qu'en soit la provenance.

Voulant surtout m'adresser à ceux qui (en principe) ne sont pas conditionnés, j'ai demandé au quotidien « LIBERATION » de passer l'annonce suivante, publiée le 25 août 1976.

« J'en appelle à tous ceux qui croient en une Société que » d'aucuns qualifient d'utopique parce qu'ils ne savent pas » quoi répliquer quand on leur en parle. Devant le mur du » silence que les formations tant politiques que syndicales, » religieuses, mystiques, philosophiques, etc., etc..., élèvent » devant nous depuis plus de quarante longues années, nous » avons décidé de faire un film sur ce que sera la vie dans » une pareille société. »

« Pour faire ce film, nous avons besoin de collaborateurs, » amateurs idéalistes mais ayant la tête sur les épaules, » possèdant les appareils nécessaires aux prises de vues. »

« D'autres bonnes volontés seront les bienvenues. Elles » pourront être utilisées pour s'occuper de recherches docu- » mentaires, du scénario suivant une ligne générale donnée, » de certains rôles, etc... »

« Ce film, sans but commercial, est destiné à servir de » support à des tournées de conférences-débats. Que ceux » que la question intéresse envoient leurs coordonnées à » LIBE. Il sera pris contact personnellement avec chacun » d'eux. »

« A une restriction près : ceux qui espèrent gagner beau- » coup de fric avec cette affaire feront mieux de s'adresser » ailleurs dès maintenant. »

J'ai reçu 35 réponses et j'organise des réunions de préparation. La prochaine a lieu le samedi 15 janvier à 15 heures, restaurant « La Gamelle », 32, rue des Trois Frères, Paris-18e. Tous les lecteurs intéressés sont cordialement invités.

Pour tout renseignement, m'écrire 12, rue Perdonnet, 75010 Paris ou me téléphoner au : 206.33.80.

Elie PIZZOLI.

PLEIN EMPLOI ?

Personne ne peut plus ignorer que le machinisme et le progrès technique ne permettent plus le plein emploi et qu'il est inutile de le rechercher à tout prix.

Le service social ne peut plus être envisagé que par roulement et d'une durée de plus en plus réduite. Mais les relevés du travail par la Science ne doivent plus être des chômeurs ou des retraités réduits à la portion congrue puisque l'abondance est là, prête à satisfaire les besoins de tous.

Que les révolutionnaires et les progressistes quittent une fois pour toutes les ornières tracées par leurs anciens maîtres à penser et s'ingénient à rechercher et à faire adopter une économie distributive de cette abondance, au lieu de la freiner.

Jean CARLESSE

POUR QUE VIVE « LA GRANDE RELEVE »

★

• M. et Mme STEYDLÉ, Le Plessis-Robinson, 200 — DE JANS, Lys-lez-Lannoy, 100 — César LACROIX, Sevran, 50 — Lucien QUIVAUX, Ancy-le-Franc, 30 — Pierre LOUIS, Epinal, 20 — Mlle Odile GAIDON, Fontenay-sous-Bois, 20 — Armand OUILLON, Issoire, 20 — Charles ASPES, Le Rouret, 50 — Raymond GOUYET Père, Nice : 30,20 — C.M., Montréal (Canada), 500 — Mme BOUR, St-Pierre-les-Nemours, 120 — Pierre GAUTIER, Paris-4e, 100 — Dr Christian PELLET, Pontoise, 70 — Maurice LAUDRAIN, Paris-20e, 200 — ANONYME, Camplong, 200 — Paul BENOIST, Paris-13e, 15 — Paul HOUGARD, Saint-Nazaire, 30 — Mlle Henriette CABAGNO, Paris-4e, 50 — Ernest FERLET, Valence, 20 — Maurice BAUCHET, Vatan, 50 — OCHSENBEIN, Villers-les-Nancy, 20 — Guy LORGEOU, Orléans, 5 — Henri LEROY, Fresseneville, 10 — Albert NAHOUM, Ste-Lucie de Porto Vecchio (Corse), 20 — Jacques FONTENEAU, Paris-20e, 55 — Jean HERMITANT, Catus, 60 — ANONYME, Yerres, 55 — Antoine AMICO, Marseille, 70 — Charlemagne BAUNY, Mont St-Aignan, 20 — P. WEILL, Ville-d'Avray, 70 — Jean LEBLAN, Vincennes, 100.

Total 2 360,20 F. Merci à tous. M.-L. D.

BLOC-NOTES

CONGRES DE L'UNION PACIFISTE DE FRANCE

Comme nous l'avions annoncé, l'U.P.F. a tenu son Congrès annuel. Nous avons reçu à cette occasion une « proposition de loi pour le désarmement unilatéral de la France ».

Dans l'exposé des motifs, l'U.P.F. y rappelle que « la moitié des ingénieurs du monde travaillent pour les armements et plus de 100 millions d'hommes vivent des industries de guerre ». Et « qu'au cours de l'histoire, toutes les courses aux armements ont conduit à la guerre ». L'U.P.F. estime que « La France peut et doit prendre l'initiative capable de désamorcer le désarmement mondial », alors que « les industries de guerre représentent un secteur considérable de notre économie et permettent d'équilibrer notre balance commerciale ».

La proposition de loi compte neuf articles où sont demandés :

— La dissolution de l'armée, la destruction de tous les engins de guerre.

— L'arrêt de toute fabrication d'armements.

— La reconversion des industries de guerre en industries de paix.

— **Les salaires et appointements garantis aux éliminés des industries en cours de reconversion.**

— **La répartition des crédits armements aux économiquement faibles, écoles, hôpitaux...**

— Le secours aux pays sous-développés.

— Le contrôle international d'un désarmement effectif.

— Une Fédération des Nations désarmées.

Cette proposition de loi a inspiré à notre camarade P. Cevonol le texte ci-dessous.

GUERRE A LA GUERRE

par P. CEVONOL

Nous aussi, sommes irrémédiablement attachés à la Paix. Nous approuvons la généreuse initiative de nos amis : tenter de secouer l'opinion sur une aussi inepte et monstrueuse calamité qu'est la guerre, est éminemment louable et civique.

Qu'ils nous permettent cependant de leur faire remarquer que nous restons quelque peu pessimistes sur le résultat positif de cette consultation parlementaire. Nous en avons vécu de nombreuses déjà : appel contre les armements, appels pour la réduction du service militaire, appels pour l'objection de conscience, appels tragiques pour ceux qui sacrifiaient leur vie par la grève de la faim, pour leur idéal de paix : les Ferjas, Leretour, Daunay, Lecoin, et bien d'autres encore... Quelques personnalités seulement intervinrent. Les grands Partis, même de gauche, restèrent muets.

Consultons-les à nouveau. S'il ne nous est pas permis trop d'illusion, nous aurons toujours grossi notre voix, « La Voix de la Paix ».

Un grand pacifiste clairvoyant, pour barrer la route à la première guerre mondiale, lança naguère du haut de la tribune : « Le capitalisme porte en lui la guerre, comme la nuée porte l'orage » !

C'était Jean Jaurès. Il fut assassiné !

La pertinence de cette courageuse stigmatisation n'est-elle pas suffisamment établie par la condamnation à mort du grand tribun ?

Il ne se trouva personne pour reprendre son ultime alerte. Son sacrifice fut vain.

Ses adeptes politiques ne postulèrent, comme aujourd'hui encore, qu'un social-capitalisme. Les grandes campagnes pacifistes d'avant et d'après la dernière guerre ne revendiquèrent la Paix que dans le cadre économique qui conditionne la guerre.

Derrière Jacques DUBOIN, nous nous sommes engagés dans la voie perçue par Jean JAURES. Sa clairvoyante alarme, l'échec répété de tant de naturelles et farouches oppositions à la guerre, nous firent en rechercher les racines profondes.

Leur emprise réside dans le processus : salaires-prix-profits. Elles sont devenues un **des rouages** de plus en plus indispensable de l'échange lucratif.

Nous déclarions déjà, au Cartel International de la Paix, il y a près de 20 années : « Vous voulez bâtir la Paix sur les bases économiques qui conditionnent la guerre » !

Le pacifisme a fait du chemin depuis. En ajoutant à la proposition de loi cette clause sur la distribution du budget de la Défense Nationale à la collectivité sans contrepartie du travail fourni, l'U.P.F. ouvre la voie à la solution rationnelle, met l'accent sur le bon moyen d'amener la collectivité à lutter contre les armements. Nous sommes donc d'accord avec enthousiasme pour ce pas en avant.

C'est un pas décisif dans les préoccupations concrètes, car l'application de cet article nous projette d'emblée dans une économie où le salaire social sans contrepartie de travail fourni doit être instauré sur une large échelle.

Les industries, les équipements et études, les productions de tous objets qui rentrent dans les fournitures de guerre sont si étendues, si diverses, si imbriquées les unes aux autres (ne vont-elles pas des sous-vêtements au porte-avion... résumait J. DUBOIN et l'on pourrait ajouter : du couteau de cuisine à la bombe à hydrogène !) qu'il serait bien ardu de démêler les intérêts lésés par la suppression de l'activité économique des armements. Et, puisque l'U.P.F. en vient à admettre la distribution du budget de la Défense Nationale à la collectivité lésée — sans contrepartie de travail fourni — elle nous rejoint dans notre conclusion de la revendication d'un SALAIRE ou REVENU SOCIAL, que la

production des biens, toujours plus mécanisée, en voie d'automatisation croissante, exige, nécessite pour son passage même à la consommation ?

Pourquoi ne pas en venir à la revendication du **revenu social,** puisque la lutte contre la guerre (suppression des armements) le requiert ?

Solution vers laquelle s'acheminent nos voisins d'outre-Atlantique — économiquement plus évolués — par la **revendication du salaire garanti,** pour les mois à venir, comme nous le mentionnions récemment.

Les productions inutiles, nuisibles, en perdant leur rôle de volant de l'économie, y perdraient leur principale raison d'être.

La collectivité trouvant la sécurité de l'existence par le revenu social, abandonnera plus volontiers le « job » des armements ; les parlementaires même, qui sait ?... n'ayant plus la hantise du développement du chômage, se laisseront-ils peut-être aussi mieux convaincre de l'anachronisme de la solution armée.

Ensemble, **DERACINONS LA GUERRE.**

OPINION PUBLIQUE ET DÉSARMEMENT

Un petit groupe de personnalités, ne s'identifiant dans cette initiative ni à des pays, ni à des institutions, ont présenté à la presse un document « opinion publique et désarmement ».

Reproduit aux Etats-Unis, en URSS et, en France, dans « Le Monde » du 2 décembre, ce texte nous rappelle deux chiffres édifiants : 60 % de la recherche de base et de développement sont consacrés à la course aux armements qui occupe 50 millions de personnes.

La conclusion du texte cité est un questionnaire posé à tout le monde. Nous le reproduisons ci-dessous pour les nombreux lecteurs qui ne manqueront pas de vouloir y répondre. En effet, les auteurs du texte n'envisagent que deux motifs à cette course aux armements : soit un énorme gaspillage insensé, soit la préparation volontaire et criminelle d'un holocauste.

Il semble donc qu'il nous appartienne de montrer à ces personnalités, dont plusieurs ont reçu le Prix Nobel ou le Prix Lénine, qu'il existe une troisième explication, non moins criminelle et non moins absurde : la recherche d'un énorme profit pour quelques-uns et, plus modestement, d'un salaire pour 50 millions de travailleurs. La 8e question, et mieux encore la 10e seront l'occasion pour nos camarades de préconiser LA mesure supplémentaire capable de rendre inopérante cette troisième explication qui est sans doute prépondérante : rendre impossible toute spéculation en créant une nouvelle monnaie, basée cette fois sur la production demandée par les consommateurs, et n'ayant pas d'autre objet que de la leur répartir.

M.-L. D.

QUESTIONNAIRE

Faute de place, nous sommes contraints de ne publier qu'un extrait de ce questionnaire et donnons l'adresse où le trouver et où envoyer les réponses :

1. — Pensez-vous que la guerre aujourd'hui peut être un moyen pour régler les différends internationaux ?

....

8. — La conversion graduelle des productions de guerre en production de paix doit se faire sans interruption du paiement des salaires et des autres charges. Pratiquement, elle pourrait être réalisée par un étalement dans le temps des commandes militaires accompagné de nouvelles commandes civiles, à ces mêmes entreprises, d'une ampleur en tout cas suffisante pour y maintenir le plein emploi. Dans ce cadre, l'armée serait appelée à jouer un rôle nouveau dans une phase de transition : organiser le désarmement et la reconversion pour usages civils des ressources humaines et matérielles actuellement à sa disposition. Une grande expérience a été acquise en la matière lors de la reconversion massive de 1945-1950. Quel est votre avis ?

9. — Etes-vous favorable à la création de nouvelles zones dénucléarisées, notamment en Europe du Nord ? En Méditerranée ? Ailleurs ?

10. — Quelles sont les mesures supplémentaires que vous considérez utiles pour arrêter la course aux armements : Dans un pays donné ? Régionalement ? Dans le monde ?

• **S'adresser, pour la France, à l'I.S.M.E.A., 11, boulevard de Sébastopol, 75001 Paris. Tél. 508-91-37.**

DERNIERES REFLEXIONS D'UN FRANÇAIS MOYEN

Les armements sont des heures de loisir volées aux travailleurs.

C'est avec l'idée absurde que des hommes sont mis au monde pour travailler, qu'on leur fait fabriquer des armements quand on n'a rien d'autre à leur donner à faire.

Ils sont le moyen patriotique de lutter contre le chômage et de ranimer l'économie. La préparation de la guerre permet de créer de nombreux emplois dans la plupart des Etats industrialisés et de réaliser d'énormes profits. La fabrication des armements permet de grossir le pouvoir d'achat des consommateurs sans rien apporter à vendre sur les marchés.

Jacques DUBOIN
(pensée inédite)

« Exporter ou mourir », c'était, on s'en souvient, un des fondements de la doctrine économique du IIIe Reich. On sait où cela nous a conduits, mais cela n'empêche pas nos dirigeants de reprendre cette rengaine à leur compte (en supprimant toutefois l'alternative « mourir », rendons-leur cette justice !). Et tous nos brillants économistes de nous donner en exemple la République Fédérale Allemande qui, il faut bien le reconnaître, a réussi à conquérir de nombreux marchés extérieurs aux pays industrialisés (pays pétroliers, pays en voie de développement, pays de l'Est dont les besoins sont considérables).

Seulement, et c'est là que le bât blesse, ces besoins sont peu solvables, et les clients de la R.F.A. ont un endettement de plus de 80 milliards de deutschmarks dont plus de la moitié sont dûs par des pays de l'Est qui demandent sans arrêt de nouveaux crédits.

On voit donc qu'on fait tourner la machine pour l'exportation uniquement pour donner du travail aux ouvriers allemands, sans que cela rapporte quelque argent à la R.F.A. On peut se demander d'ailleurs ce qui se passera si un jour certains pays débiteurs décident unilatéralement de renier leurs dettes ?

★

De substantiels gains de productivité ont été obtenus à la S.N.C.F. entre 1955 et 1976 : durant cette période, les effectifs en personnel ont diminué de 99 600, les horaires de travail sont passés de 48 à 40 heures par semaine, et le trafic a doublé. Autrement dit, la productivité du personnel — mesurée en unité de trafic par heure de travail — a augmenté de 170 %.

La S.N.C.F. se propose de continuer son programme de développement des dispositifs automatiques pour améliorer le débit des lignes et diminuer les effectifs, tout en renforçant la sécurité. On constate, bien entendu, le même phénomène dans toutes les industries modernes et l'on ne peut que s'en réjouir... A condition d'adapter notre système économique pour que cet accroissement de productivité et cette sécurité accrue apportent un mieux-être à tout le monde.

★

Grande-Bretagne : le Prince Philip s'en prend à l'Etat Providence : « Si l'Etat Providence assure une protection contre les échecs sociaux, il ne permet pas aux hommes entreprenants et à ceux qui travaillent dur de réussir comme ils le méritent ».

En Grande-Bretagne, en effet, les indemnités de chômage et les prestations sociales ont augmenté de 16 % alors que les hausses de salaires ont été beaucoup plus limitées.

Le Prince soutient que l'innovation, le risque et l'esprit d'entreprise sont incompatibles avec une stabilité et une sécurité complètes.

A ma connaissance, le Prince bénéficie à la fois de la stabilité et d'une confortable sécurité. Que faut-il en conclure ?

Que ce qui est bon pour lui n'est pas bon pour les autres... ou alors, qu'il ne fait preuve ni d'innovation ni d'esprit d'entreprise ?

★

L'abondance c'est encore et toujours l'ennemi numéro un :

Alors que le taux de marche de la sidérurgie française n'est que de 55 %, la Communauté Européenne Economique a mis au point un plan « anti-crise » dont le but avoué est d'aboutir à une réduction ordonnée de la production lorsque la demande fléchit. La C.E.E. va fixer pour chaque entreprise, ou groupe d'entreprises, les programmes de production. Qui plus est, la Commission fixerait un prix minimal au dessous duquel les industriels ne devraient pas descendre sous peine de sanctions.

★

Notre gouvernement ne manque jamais une occasion d'exhorter les industriels français à exporter davantage, mais les gouvernements des pays industrialisés en font autant de sorte que cela conduit immanquablement à des conflits. Le dernier exemple en date est celui qui oppose le Japon aux pays occidentaux à propos de la construction navale, domaine dans lequel le Japon est en passe de s'assurer la totalité du Marché. C'est ce qui a conduit M. Raymond Barre, notre Premier ministre, à déclarer : « Il faut que la concurrence soit loyale et que les pays qui disposent d'avantages particuliers ne les utilisent pas de façon néfaste... J'espère que le Japon qui exerce une pression suffisamment forte pour mettre en péril des pans entiers de l'industrie européenne, comprendra qu'il est de son intérêt de tenir compte des problèmes des autres ».

Quelqu'un a dit que le libéralisme économique c'est à peu près la loi qu'impose un renard dans un poulailler.

Mais que se passe-t-il quand il y a deux renards dans un même poulailler ?

★

Un des critères les plus sûrs pour évaluer l'importance de l'innovation technologique sur l'économie est la productivité ; on constate depuis la dernière guerre mondiale que la productivité a toujours augmenté.

Faut-il donc s'étonner si, partout dans les pays industrialisés, le chômage augmente ?

J.-P. MON

DOSSIER — *Le déficit de la Sécurité Sociale*

Notre ami Jean Pennaneac'h qui a consacré de longues années de sa vie à la Mutualité et aux œuvres sociales, nous a fait parvenir un intéressant article dont il ne nous est possible que de reproduire des extraits.

Cet article traite de la situation de la Sécurité Sociale et du comportement des malades et des médecins. L'auteur est particulièrement choqué par le gaspillage de médicaments. Il déplore, avec nous, l'insuffisance de « sens social » dont ce gaspillage résulte.

Mais nous devons faire remarquer que, sur la base des cotisations ouvrières et patronales actuelles, ce gaspillage ne représente que 13 % des dépenses annuelles de la Sécurité Sociale. Il ne suffirait pas à provoquer un déficit financier. Ce déficit résulte essentiellement du comportement de l'Etat et du patronat.

L'Etat a mis à la charge de la Sécurité Sociale (et donc de ses cotisants) une grande partie des frais hospitaliers qui lui incombent (constructions, aménagements, équipements), et il débite la Sécurité Sociale de frais d'hospitalisation dont l'exagération est manifeste.

Quant au patronat, ce sont des milliards de cotisations non payées qui s'accumulent...

Laissons la parole à Jean Pennaneac'h :

Les produits pharmaceutiques :

L'O.N.U. a déclaré que 250 spécialités seraient suffisantes pour soigner toutes les maladies. Nous pourrions être plus généreux sans atteindre les 10 000 mis à notre disposition sans profit pour la santé.

Quand on sait que 40 % des produits sont efficaces, 30 % inutiles et 30 % nocifs, dont une grande partie sont jetés à la poubelle, on est en droit de se demander si nous sommes bien soignés...

Coupe sombre dans la multitude des produits pharmaceutiques ? Encore un problème de société incompatible avec un régime de libéralisme type avancé qui, sous sa forme actuelle, ne laisse qu'aux puissances d'argent et aux monopoles le droit d'être libres d'exploiter l'ensemble des individus avec les contraintes multiples qui s'attachent à une société de consommation déréglée...

Jean PENNANEAC'H
30 ans de Présidence de Sté Mutualiste
25 ans au Conseil d'Administration
de l'Union Départementale
Correspondant de la Sécurité Sociale

Quelques chiffres et précisions diverses

Charges indument assurées par le régime général à la place de l'Etat :

— dépenses d'enseignement médical et paramédical : 270 millions de francs en 1976,
— prestations au titre du minimum vieillesse,
— allocations du Fonds National de solidarité, etc.

Diverses catégories sociales paient des cotisations inférieures à celles des autres assurés sociaux, tout en bénéficiant des mêmes prestations, soit 2,5 milliards de francs supportés en 1976 par le régime général.

Les prix des biens et services médicaux croissent plus vite que le niveau général des prix et salaires : les honoraires médicaux ont augmenté en 1975 de 16,5 %, les frais d'hospitalisation de 20 %, ainsi que les frais d'analyses, les indemnités journalières.

★

La consommation médicale augmente : les dépenses de santé sont passées de 4 % du produit national brut en 1960, à 5,9 % en 1974 et pourraient atteindre 7 % en 1980.

Cette consommation varie selon la situation sociale. D'après le Centre de Recherches, d'Etudes et de Documentation sur la Consommation, elle a été en 1975 de

412 F pour un cadre supérieur
406 F pour un Parisien
284 F pour un ouvrier
237 F pour un habitant d'une commune rurale
149 F pour une personne sans protection sociale
147 F pour un membre d'une famille nombreuse.

★

Les recettes de la Sécurité Sociale sont diversement réparties suivant les pays. D'après la CEE, elles étaient les suivantes en 1975 :

	(1)	(2)	(3)	(4)
Belgique	46,8	20,6	29,3	3,3
Danemark	10,2	1,8	85,9	2,1
R.F.A.	51,6	24,5	20,7	3,1
France	67,6	20,0	10,8	1,6
Italie	55,0	15,5	23,4	6,1
Luxembourg	36,5	25,1	30,0	8,4
Pays-Bas	43,1	35,9	12,4	8,6
Royaume-Uni	37,0	17,1	38,0	7,8

(1) Cotisations et prestations d'employeurs.
(2) Cotisations des travailleurs.
(3) Taxes et subventions publiques.
(4) Revenus des capitaux et autres.

★

Tarifs de quelques établissements de l'Assistance Publique au 1er juillet 1976 :

Médecine générale	382 F par jour
Médecine spécialisée	579 F
Chirurgie et Maternité	525 F
Chirurgie spécialisée	645 F
Services hautement spécialisés	1 145 F
Pose de stimulateur cardiaque	2 065 F

★

Aux dernières nouvelles, le remboursement de ces frais aux malades aurait été restreint dans certains cas... en France.

• ***Ce que nous réclamons, c'est une société conçue pour l'homme.***

ABONNEMENT A « LA GRANDE RELEVE »

C'est uniquement au Compte Chèque Postal LA GRANDE RELEVE - n° 13402.39 PARIS que devront être versés les abonnements et les dons pour la souscription permanente « Pour que vive « La Grande Relève ».

Tarif des abonnements annuels

France ..... **30,00 F**
Etranger ..... **35,00 F**
Abonnement de soutien ..... **55,00 F**

Tout changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 2,50 F et d'une bande d'abonnement.

Les règlements par mandat ou chèque bancaire doivent être à l'ordre de :

LA GRANDE RELEVE
88, boulevard Carnot, 78110 LE VESINET

COURRIER DES LECTEURS

Nice, le 15-11-76.

Giscard avec nous... ou presque :

« Pour lutter contre la misère, la » méthode générale serait de garantir à » tout Français, sans distinction, un » revenu minimum. Si ces ressources » n'atteignent pas ce minimum, la collec- » tivité les complète ».

(Démocratie Française, p. 59, 4e par.)

Il reconnaît, à l'alinéa suivant, que cette méthode radicale a pour elle la simplicité, mais il ajoute que les esprits ne sont pas encore mûrs pour un changement aussi profond, ...qui entraînerait au demeurant de lourdes charges collectives !!!

On dirait que Giscard a vaguement entendu parler de Jacques Duboin et de l'Economie Distributive, mais il faudrait qu'il lise « L'Economie Distributive s'impose », et il en comprendrait le mécanisme. Alors, convaincu, il fera démarrer ce « revenu minimum » dont il parle, prélude au « revenu social ». Giscard est des nôtres ! Giscard est des nôtres !! Hélas, non, il est entre les mains de la haute Finance, de la haute Banque et de toute la clique des nantis.

Envoyons lui, quand même, « L'Economie Distributive s'impose ».

R.G.

Germolles, le 17-11-76.

Le dernier numéro m'a appris beaucoup de choses. Je l'ai lu de A à Z, chose que je ne faisais plus depuis un certain temps. Il me semblait aussi que les articles répétaient un peu trop la même chose... Il me semblait sentir une volonté de m'enfoncer lentement un clou dans la tête. Avec cette impression d'être prise pour une demeurée. Mais, pour les idées générales, je restais abonnée. Je reste de tout cœur avec vous et regrette que les choses aient été mal expliquées par Monsieur Loriant.

L.G.

Bruxelles, le 22-11-76.

Après avoir été profondément attristés par l'annonce de la mort du Président Jacques Duboin, les membres du M.B.A. ont appris, avec anxiété, le différend qui en est résulté au sein du M.F.A.

Ayant demandé l'avis de quelques sages désintéressés, ils en ont communiqué l'essentiel à M. Ch. Loriant.

G.B.

Paris, le 28-11-76.

A la suite de la parution du n° 739 d'octobre, je retrouve avec plaisir un article de Gabriel Lafont, et un de Jean Maillot, très anciens compagnons de notre regretté Jacques Duboin ; je pense que c'est de ce côté qu'il faut aller.

H.C.

Nice, le 22-11-76.

Alors ne faudrait-il pas (dès que notre trésorerie sera rétablie) envoyer un exemplaire de « La Grande Relève » à des professeurs et à des instituteurs ? en commençant par la région parisienne, puis par cantons, en province, un exemplaire à l'instituteur le plus réceptif, que les uns et les autres nous pourrions indiquer au service d'expédition.

Il faudrait donc suggérer dans le journal :

« ...Cher camarade, tu sais que le » revenu social et l'économie distribu- » tive sont la seule solution de la crise » qui bouleverse notre pays ; alors » abonne quelques-uns de tes parents » ou amis à « La Grande Relève », selon » tes moyens, et envoie leur dix lignes » d'explication, qui leur donnera l'en- » vie irrésistible de lire « La G.R. » dès » qu'ils la recevront et de la passer au- » tour d'eux ».

R.G.

Villeneuve d'Ascq, le 2-12-76.

Il me semble que la meilleure façon de servir notre cause et la mémoire de Jacques Duboin, c'est de chercher la fusion des publications « G.R. », G.S.E.D. et « Pense et Lutte » de Laudrain, avec quelque chose comme la répartition des pages entre ces trois styles d'application et de réflexions. Est-ce possible ?

Depuis que j'ai lu (un peu) Duboin, je ne concevrai jamais plus l'économie de la même façon et j'en suis heureux.

J.-M. G.

Chantonnay, le 1-12-76.

Ce qui importe, je le répète, c'est de constituer rapidement une équipe capable de faire face aux événements ; la conjoncture est extrêmement favorable. Il y faudra du talent et je regrette de ne pas en avoir suffisamment.

Je souligne également que la partie constructive et pratique de l'E.D. a grandement faibli ces derniers temps, par comparaison aux efforts qui s'y sont appliqués à une certaine époque (J. Duboin, A. Guérin, E. Reybaud et quelques autres). Ces efforts devront se redéployer, c'est absolument nécessaire.

G.G.

Aix-en-Provence, le 3-12-76.

Il faudrait pouvoir instituer une rubrique spécialement destinée aux agriculteurs, à l'agricuture, indiquer la série de transformations mécaniques et techniques qui s'est opérée dans le monde de l'agriculture depuis la dernière guerre mondiale, citer des exemples typiques de l'énorme progrès scientifique depuis 1945, montrer, expliquer, envisager, décrire quelle pourrait être la place de l'agriculture dans l'économie distributive, quels seraient le rôle, la fonction, la place, le mode de vie de l'agriculteur et de l'agriculture dans la société que nous préconisons.

Toutes informations sur ce sujet sont à adresser à :

M. ANTHOMÉ Gérard
Sacogiva, Bt D 16, Square P. Eluard
ZUP, 13100 AIX-EN-PROVENCE.

Lyon, le 3-12-76.

Je profite de la présente pour vous faire savoir que, de temps en temps, j'aimerais voir des articles dans la G.R. signés MULLER (auteur du livre « L'an 2000 »), signés Gaston Puel (auteur du livre « Maldonne ») et pourquoi pas des extraits de « Pense et Lutte » de Laudrain ?

J.G.

Bordeaux, le 5-12-76.

C'est entre les deux guerres que j'ai fait la connaissance de Jacques Duboin.

Depuis, je me suis donné pour tâche d'infuser nos perspectives dans les milieux ruraux et artisanaux où je suis professionnellement introduit. Le « Front Social » a été créé à cet effet, il y a plusieurs décades. Godeau et ses amis suivaient avec intérêt l'action de ce « Centre d'études et de liaison ». (...) Nos amis nantais ont même souvent utilisé nos communiqués et nos formules de transition, malgré la bizarre hostilité de Pastor.

Le « Front Social » a connu un certain succès et il est officiellement intronisé aujourd'hui dans le R.U.C.

Mes relations avec le M.F.A. ont brusquement pris fin sous le règne et à cause de Loriant... dont j'ai appris récemment et avec indignation, l'attitude à votre endroit.

G.P.

REPONSE A NOTRE DEVINETTE

— Ce pourfendeur de la « Finance » est le Pape Pie XI. *(Citation extraite de :* « Pourquoi manquons-nous de crédits ? » *(p. 39) de notre Président Jacques DUBOIN.*

Qu'est-ce que «LA GRANDE RELEVE»?

La « Grande Relève des Hommes par la Science » fut fondée en 1935 par Jacques DUBOIN pour diffuser ses idées sur l'économie. Les nations industrialisées comptaient alors plus de 33 millions de chômeurs secourus ; au même moment, les marchés, les magasins et les entrepôts regorgeaient de denrées alimentaires et de marchandises de tous genres qu'il était impossible de vendre avec bénéfice.

Pour donner du travail aux chômeurs, les Gouvernements passèrent de fortes commandes d'armements. En même temps, ils achetèrent — aux frais des contribuables — les excédents agricoles pour arrêter la baisse des prix. Ils stockèrent ainsi, chaque année, d'énormes quantités de céréales, de lait, de beurre, de vin, de viande, de riz, de pommes de terre, etc., dont une partie était exportée à vil prix ou simplement détruite. Tous les prix ne cessèrent de monter ainsi que les impôts. La seconde guerre mondiale mit provisoirement fin à la crise des années 30 qu'il avait été impossible de résorber.

La « Grande Relève » dénonça cette lutte absurde contre une prétendue « surproduction », alors que l'abondance faisait sa première apparition dans le monde.

Pendant la guerre et l'occupation, la « Grande Relève » cessa de paraître : la pénurie avait mis fin à la mévente. Mais la « Grande Relève », dès la Libération, affirma que, malgré les ruines accumulées, l'Abondance tarderait bien peu à ressusciter.

En effet ,on se plaint bientôt à la fois de la mévente et de récoltes « excédentaires ». Les Gouvernements « assainissent » à nouveau les marchés et stockent d'énormes quantités de denrées alimentaires. Les magasins regorgent de marchandises que les industriels fabriqueraient en plus grandes quantités si l'on pouvait les vendre. La production des armements est encore plus intensive qu'autrefois, mais ils sont plus meurtriers et toujours plus coûteux. Prix et impôts n'ont pas cessé d'augmenter aussi bien sous la Quatrième République que sous la Cinquième. Une troisième guerre mondiale, nucléaire cette fois, va-t-elle éclater ?

La Grande Relève observe :

1°) Que l'abondance est l'heureuse conséquence des prodigieux progrès techniques du XX• siècle. Des machines puissantes, actionnées par des énergies prises dans la nature, remplacent toujours plus de travail humain. Il suffit de réfléchir une minute pour comprendre qu'il y a là une contradiction tragique, dès l'instant que le travail, avec le gain qu'il procure, est souvent le seul moyen d'obtenir les produits nécessaires à la vie ;

2°) Que grâce à ces progrès techniques, les hommes font la conquête des loisirs qui sont un grand bienfait de la civilisation ;

3°) Que si l'on détruisait les machines, comme quelques étourneaux le proposent encore, les neuf dixièmes de la population seraient condamnés à mourir de faim et de froid ;

4°) Que la production des richesses tend à devenir toujours plus automatique : des produits s'accumulent en même temps que les campagnes se désertent et que les usines se dépeuplent. Des travailleurs sont licenciés, d'autres ne travaillent que quelques jours par semaine ; beaucoup de jeunes gens ne trouvent pas d'embauche, et le travailleur qui, à 40 ans, perd son emploi, est dans la quasi-impossibilité d'en découvrir un autre : on le trouve trop vieux...

5°) Qu'en conséquence, le pouvoir d'achat de la grande majorité des consommateurs est en baisse, **mais, qui ne peut acheter ruine qui ne peut vendre.** Le retard dans la construction des logements tient à l'impossibilité pour beaucoup de locataires de payer un loyer assez élevé pour que la construction soit « rentable », et de nombreux propriétaires n'ont même plus les moyens d'entretenir leurs immeubles dont beaucoup risquent de s'effondrer.

6°) Que promettre de créer les emplois dont les hommes ont besoin pour vivre est une énorme absurdité. On n'a jamais créé que ceux que réclament la production et la distribution, et le progrès consiste à en supprimer le plus possible. L'Etat ne crée que ceux dont les services publics ont besoin, car les autres seraient des sinécures. Au reste, qu'est-ce qu'il importe à un pays de posséder : des produits ou des emplois ? Evidemment des produits : en conséquence, ce n'est pas le plein emploi des hommes qu'il faut réaliser, c'est le plein emploi des machines.

7°) Que, pendant la guerre, on détruit à la fois les travailleurs et les produits : pour faire le mal, on n'a jamais trop de soldats, ni trop de bombes, **et l'on ne manque jamais d'argent.**

La Grande Relève prouve :

1°) Que tant que l'on maintiendra le régime actuel des salaires-prix-profits, les désordres sociaux continueront de s'aggraver et l'on assistera au spectacle scandaleux de la misère dans l'abondance. On rêvera d'exporter les « excédents » de produits, sans réfléchir que les Américains, les Anglais, les Allemands, les Italiens, les Belges, etc., rêvent aussi d'exporter les leurs : aurait-on déjà oublié le cri de Hitler : **Exporter ou mourir !**

2°) Que les prix et les impôts ne cesseront jamais de hausser, ni la monnaie de se déprécier.

3°) Que la confusion, le mécontentement, la décadence gagneront tous les milieux sociaux. Hantés par leurs difficultés matérielles dues le plus souvent au manque d'argent, beaucoup de Français ont peur de l'avenir. **Or, ils n'ont jamais disposé d'autant de possibilités physiques pour assurer le bien-être et la sécurité dans tous les foyers !**

ELLE INDIQUE LA SOLUTION

C'est : L'ÉCONOMIE DISTRIBUTIVE

APPELEE ENCORE L'ECONOMIE DES BESOINS
ELLE REPOSE SUR LE PRINCIPE QUE TOUT CE QUI EST UTILE ET MATERIELLEMENT POSSIBLE DOIT ETRE REALISE

La production des richesses est « planifiée », ce qui consiste à orchestrer les efforts : ceux qui sont inutiles disparaissent et ceux qui sont utiles sont coordonnés en vue du plus grand rendement obtenu avec le minimum de peine.

Cette planification est confiée aux techniciens dont c'est le métier : ils obéissent aux directives du gouvernement, lequel est sous le contrôle des représentants de la Nation. L'économie distributive ne fait disparaître aucun de nos **droits politiques,** mais elle les complète des **droits économiques de l'homme** sans lesquels ils n'ont plus de sens aujourd'hui, car, **pour vivre « libre », il faut avoir de quoi « vivre » !**

Le travail devient « Service Social »

Le travail nécessaire pour assurer les services publics et la pérennité de la production (y compris l'entretien de l'outillage, son extension et son perfectionnement) revêt la forme d'un Service Social accompli par roulement, comme aujourd'hui le service militaire. Personne ne peut s'y soustraire à moins d'être infirme ou idiot.

Au lieu de réduire la journée de travail, ce qui entraînerait souvent la réduction de la journée de travail des machines, c'est la carrière active du travailleur qui diminue à mesure que les techniques font de nouveaux progrès. La carrière active commence beaucoup plus tard, ce qui permet de prolonger la scolarité et l'éducation de la jeunesse : la carrière active se termine beaucoup plus tôt, pour que chacun puisse bénéficier de bienfaisants loisirs permettant à chacun de se livrer à l'occupation de son choix, délivré de l'angoissant problème du pain quotidien.

La durée du Service Social varie selon la nature des tâches à accomplir. Elle diminue jusqu'à ce que tous les jeunes aient un emploi.

La distribution est assurée par le « Revenu Social »

Les citoyens des deux sexes ont droit chacun, leur vie durant, à un **Revenu Social** représentant leur part d'usufruit dans le gigantesque patrimoine culturel accumulé par les générations dont ils sont les héritiers. Toutes les découvertes scientifiques et leurs applications techniques sont en effet l'œuvre collective d'innombrables travailleurs et chercheurs, tacitement associés pour l'amélioration continue de la condition humaine.

Le **Revenu Social** est payé par l'Etat en « monnaie de consommation » qui peut être le franc actuel à condition de n'être plus thésaurisable. Cette monnaie ne sert ainsi qu'une fois, son rôle étant de faire passer la production des biens à la consommation. A remarquer que notre franc est déjà « monnaie de consommation » pour les millions de Français qui n'ont pas les moyens d'épargner : en économie distributive, l'épargne devient inutile, le Revenu Social étant versé jusqu'à la mort du bénéficiaire, devenu rentier viager.

Le **Revenu Social** donne aux consommateurs les moyens de choisir librement les produits et les services qu'ils désirent, car ils ne leur sont pas imposés. Au contraire, la manière dont ils dépensent leur Revenu Social constitue un référendum permanent signalant les correctifs dont la planification a besoin ; un peu comme l'analyse des billets vendus aux voyageurs permet à la S.N.C.F. de modifier les horaires et de répartir le matériel roulant.

Le **Revenu Social** est déterminé chaque année en fonction de la production des biens de consommation et des services. Plus ils grandissent, plus le **Revenu Social** augmente.

Le **Revenu Social** apporte à la femme sa libération complète, aucune loi naturelle ne la condamnant à dépendre économiquement de l'homme.

Grâce au **Revenu Social,** l'homme, débarrassé des soucis matériels de l'existence, a le moyen de cultiver son esprit et **l'avenir des siens étant assuré,** il peut mourir en paix.

Observations :

1°) L'Economie distributive est l'aboutissement logique de l'économie dite des **salaires-prix-profits** qui repose sur les échanges. Mais à une production de masse ne peut correspondre qu'une consommation de masse, laquelle exige la distribution.

Le **Revenu Social** est timidement amorcé, puisque des millions de Français reçoivent déjà, à des titres divers (allocations chômage, familiales, vieillesse, etc), des sommes pour lesquelles ils ne fournissent pas de travail ; le gouvernement, sous le nom de Plan, tente une ébauche de planification : le franc, comme toutes les monnaies du monde, n'a plus aucune valeur intrinsèque : il n'a que la valeur des biens et des services qu'il permet d'acquérir.

Mais le pouvoir d'achat distribué n'est pas encore calculé sur la production des biens de consommation et des services, c'est-à-dire à la fois sur le travail des hommes et sur celui des machines.

C'est conserver les usages de l'économie artisanale, autrement dit les rênes et le fouet pour conduire un véhicule dont le cheval s'est transformé en moteur toujours plus puissant.

2°) Toutes les critiques adressées à l'économie distributive émanent de gens incapables d'expliquer en quoi elle consiste. Ils prétendent que ce serait un régime totalitaire, celui de l'encasernement, du « bon de pain » et même de l'asservissement à quelque tyran particulièrement malfaisant.

La réponse est facile : **une tyrannie ne peut s'exercer que sur des masses pauvres et incultes ; jamais un dictateur n'asservira des hommes instruits, jouissant du bien-être matériel et vivant sans aucun souci du lendemain.**

Ceux à qui l'Economie Distributive ne plaît pas sont libres d'en imaginer une autre.

Jacques DUBOIN

La directrice : M.-L. DUBOIN. Imp. Gaschet, Paris N° Commission Paritaire : 57 434